

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 27 (1981)

**Heft:** 8-9

**Rubrik:** Philatélie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Philatélie

par A. Barriot

## Armoiries du canton et de la ville de Fribourg

### Timbres des séries Pro Juventute de 1922 et de 1930

D'un simple poste de guet, construit par le duc Berchthold IV de Zaehringen pour protéger ses domaines, ce dernier fit construire, en 1157, un vaste réseau de fortifications, de tours et de murailles, en prolongation verticale des imposantes parois abruptes dominant la Sarine.

A l'intérieur, il créa la future ville de Fribourg. Ville audacieusement construite selon la configuration du paysage, malgré sa destination guerrière, Fribourg est restée une ville romantique.

Ce petit préambule était nécessaire pour les deux légendes qui suivent et qui concernent les armoiries du canton et celles de la ville. Commençons par celles du canton : (précisons qu'à l'origine la ville s'appelait Freyen-Burg-en-Uechtland, ce qui la distinguait de Freyen-Burg-in-Brisgau, dans le Bade-Wurtemberg, berceau des ducs de Zaehringen).

Dans cette dernière ville, le duc menait joyeuse vie, mais les caisses ducales se trouvèrent un jour complètement vides et le duc fort ennuyé.

Seule solution, invoquer le Diable pour lui vendre son âme en échange d'une grande quantité d'or et continuer son fastueux train de vie.

A peine eut-il fait cette invocation, que le prince des ténèbres lui apparut. Il fut convenu que dans un délai de cent années, ce dernier viendrait prendre son âme ou celle de son descendant.

Aussitôt le pacte signé, l'or déborda des coffres et la vie joyeuse reprit de plus belle.

Mais les années passèrent et le duc, voyant sa fin très proche, se confessa au prieur de l'abbaye et décéda à l'âge de 80 ans en paix avec Dieu et les hommes, non sans avoir averti son neveu de ce lourd héritage.

Prévenu, son neveu, Berchthold V revêtu de son armure et portant de Saintes reliques, attendit l'arrivée de Satan.

Lorsque ce dernier voulut porter sa main sur lui pour prendre son âme, il fut transformé en un immense dragon. De colère, il s'envola et, de ses puissantes griffes, s'empara de toute la ville de Freyen-Burg-in-Brisgau.

Traversant une partie de la Suisse, survolant la Sarine, il fut aperçu par un moine récitant ses prières. Ce dernier invoqua aussitôt le nom de Dieu. Le dragon infernal fut obligé de lâcher la ville qui se déposa tout doucement sur le sommet des pentes dominant la Sarine.

C'est ainsi que la légende créa Freyen-Burg-en-Uechtland, dont les habitants, fiers du courage de leur duc, en adoptèrent les couleurs pour leurs armoiries : le blanc et le noir. Telles sont les couleurs du canton de Fribourg :

#### « Coupé de sable et d'argent »

Voici maintenant la 2<sup>e</sup> légende se rapportant aux armoiries de la ville de Fribourg :

Le duc, Berchthold IV étant parti à la chasse, fut surpris la nuit tombante par un terrible orage.

Après une longue marche, il entrevit à travers les arbres la faible lumière d'un logis de charbonnier.

Ce brave homme, bien que pauvre, l'accueillit, lui offrit à partager son humble repas et lui prépara une couche avec de vieux sacs. Il n'avait pas reconnu son illustre hôte.

Une très bonne nuit l'ayant parfaitement reposé, sortant de la chaumière, le duc aperçut les fortifications de sa ville se détachant sur le ciel pur et prenant un relief extraordinaire.

Cherchant depuis longtemps des armoiries pour sa ville, ce superbe spectacle fut une révélation.

Il décida d'adopter cette vision comme armoiries :

#### « Tour blanche sur champ bleu »

Quant à la forme de l'écusson, un « chaudron », peut-être évoque-t-il celui du charbonnier dans lequel ce dernier puise la nourriture pour l'offrir au duc, ou peut-être celui qui sert à cuire le fromage ? La légende ne donne pas de précision et nous laisse le choix.

Par contre, elle précise, concernant les couleurs du canton, qu'à son réveil le duc, ayant été couvert par de vieux sacs de charbons et de farine, eut son costume noir d'un côté et blanc de l'autre et qu'il aurait adopté également ces couleurs pour le canton.

Le noir représentant les terres cultivées et le blanc, les neiges et les glaces des montagnes.

C'est une autre version, mais n'oublions pas, ce ne sont que des légendes.



## Liechtenstein

Le 16 août prochain, S.A.S. le Prince Régant François Joseph II de Liechtenstein fêtera son 75<sup>e</sup> anniversaire.

L'administration postale de la Principauté a commémoré, le 9 juin, cet anniversaire par l'émission d'un bloc d'une valeur faciale de 3 F, comportant trois timbres. Deux de ces timbres sont la reproduction de deux photographies familiales :

70 Rp. Le Prince avec ses parents.

80 Rp. Le Prince avec son père.

1,50 F Une photographie récente du Prince.

Egalement, le 9 juin sont sortis simultanément :



